

VISIO-REUNION CSO LAO Le 19/01/2023 à 21H

Présents : Mme C.BRUIN-GAUTIER, M. DE ANICETO, E. LAGIER, C. LAGONELLE, S. VALETTE.M. E.ALBERT, G.BROUILLET, A.CABANIOLS, T.DUPRAT, J.DE OLIVEIRA, G. LATERRASSE, JP. DORGANS, A.OLIVE,J.PIAT, P.SARRAT.et P.OLIVE.

Excusés : M. Ch. DUPRAT,M. C.CHEVAL, M. DELAY, D.DONNETTE, YB.GOUYEN.

Pierre OLIVE souhaite la bonne année à tous et remercie ceux qui ont pu se connecter ce soir.

1/ CALENDRIER SUR PISTE

Il faut compléter le calendrier adopté par le CDLAO de décembre 2022 et faire des propositions au BLAO de ce samedi.

7/5 INTERCLUBS. Le club BSC a écrit ce matin pour annoncer : « nous sommes obligés de décliner l'organisation de cette compétition ». Thierry DUPRAT donne l'information que le club se renseigne pour essayer d'accueillir la compétition à Sesquières. (réponse dans le courant de la semaine prochaine).



NOS PARTENAIRES



14/5 Equip athle qualificatif aux finales :

CARMAUX, NIMES, PERPIGNAN, TARBES

Le CD31 sera alerté pour savoir s'il désire lui aussi se porter candidat.

8/7 Compétition qualificative à l'open de FRANCE :

2 candidats : NARBONNE et TOURNEFEUILLE

La CSO proposera Tournefeuille car des travaux, qui n'ont pas encore commencés, sont prévus à Narbonne.

LAO BE : La CRJ souhaite 2 compétitions à une date séparée des MI ; il avait été envisagé de les positionner à la date laissée aux comités départementaux comme espace de liberté mais certains départements ont programmé leurs championnats BE/MI le 3/6 et d'autres le 10/6.

Aucun membre présent ne peut proposer de date judicieuse pour cette compétition BE et la CSO décide en dernier recours à une grande majorité, de proposer à la LAO d'organiser le 18/6 à MILLAU un championnat B/M selon l'ancienne formule.

La CRJ sera immédiatement alertée de cette proposition.

Puisque la CRJ a confié à la CSO LAO les modalités organisationnelles des compétitions B/M, la CSO proposera à la CRJ que la Finale B du 28/5 à Rodez soit composée de la façon suivante :

- 8 équipes de la division N1 des BE
- 8 équipes de la division N1 des MI
- 16 équipes de la division N2 des BE
- 16 équipes de la division N2 des MI

Un club ne pourra être sélectionné aux finales A et/ou B que s'il a participé à l'équip athle de l'automne 2022 (règlement CNJ).

Conformément au vœu de la CRJ, un club n'aura qu'une seule équipe au maximum dans chacune de ces 4 divisions.

Une équipe qualifiée en Finale A, qui serait forfait puis demanderait de participer à la finale B, sera admise à participer mais ne pourra pas recevoir le titre de la finale B.

2/ CIRCUIT REGIONAL

Eric Albert communique la liste récapitulative des intentions d'organisation :

ALES, AUCH, BLAGNAC, CD31, MILLAU, MONTPELLIER, PAMIERS, PEZENAS, RODEZ, SATUC, TARBES, UAO3.

Le CDLAO a adopté le nouveau règlement de ce circuit mais a laissé le soin à la CSO de décider si 3 ou 4 compétitions seraient comptabilisées. La majorité des présents décide que 3 compétitions suffiront aux athlètes pour être classés : 2 championnats régionaux + 1 meeting permettront donc de participer à ce challenge.

2 meetings nationaux sont prévus : PEZENAS le 10/6 et TOULOUSE le 18/6 (meeting à thème 1/2fond). Ils ne pourront être inclus dans le circuit régional que s'ils le demandent et qu'ils s'engagent à accepter tous les athlètes occitans.

Le ranking FFA n'est plus utilisé cette saison pour les CA-JU mais la FFA maintient la notion de meeting à label régional que la CSO LAO devra désigner (probablement 8 compétitions).

Une réunion de concertation sera organisée en visio le 8/2 à 21H.

3/ QUESTIONS DIVERSES

3.1 Délégués CSO de la saison en salle :

- EC MARCHE à TARBES : P.OLIVE qui compilera les pénalités de Tarbes et Bompas dans un seul tableau. En effet, dans quelques cas particuliers, il pourrait y avoir difficultés pour des clubs d'envoyer des officiels à 2 endroits très éloignés.
- CA-JU à TARBES : Y-B. GOUYEN
- LL : ??????
- MI INDIVIDUELS à TARBES : T.DUPRAT
- EC B/M : A. CABANIOLS

3.2 Les clubs sont invités à acheter un projecteur de chantier à LED pour éclairer violemment la ligne d'arrivée des 2 couloirs intérieurs lors des compétitions semi-nocturnes qui seront de plus en plus obligatoires en raison des probables canicules. En effet, le chronométrage des courses de demi-fond ne peut être assuré que si la lumière est suffisamment forte. De la même façon, également dans le but d'assurer le chronométrage électrique, les clubs sont invités à repeindre la ligne d'arrivée en blanc, **comme chaque année**.

J-Pierre Dorgans souligne que sur beaucoup de pistes récentes, les lignes s'effacent rapidement, comme à Albi où des travaux doivent être réalisés avant les « France élite » de juillet prochain.

3.3 Le stade de Montauban ne sera pas utilisable cette saison car le revêtement ne peut être posé tant que la planéité de la sous-couche ne sera pas améliorée.

3.4 St Girons propose d'organiser le championnat LAO du 10000m le 9/9.

3.5 Site d'engagement des officiels pour les compétitions LAO. Un officiel inscrit qui est ensuite empêché d'être présent, doit le signaler par mail au siège ou se réinscrire une 2^ofois en indiquant « NON ».

3.6 Les athlètes qui ne possèdent pas une carte d'identité française, ne seront plus autorisés à participer aux championnats de France élite.